Annaba, le 17 mai 2022

Procès Verbal de Réunion du Comité Scientifique du Département d'Informatique

En date du 17/05/2022, s'est tenue la réunion du Comité scientifique du département d'informatique avec comme ordre jour :

1. Étude des dossiers de soutenance de doctorat en science.
2. Validation des jurys de soutenance des projets de fin de formation en Master.
3. Résultats d'expertise des polycopiés des supports de cours.
4. Divers.

Membres du CSD :

Numéro	Nom et Prénom	Représentant	
1	TOLBA CHERIF	Représentant Professeur	Présent
2	FARAH NADIR	Représentant Professeur	Absence excusée
3	AZIZI NABIHA	Représentant Professeur	Absence
4	TALEB NORA	Représentant Professeur	Présente
5	BENOUHIBA TOUFIK	Représentant MC	Présent
6	BOULEMDEN AHMED	Représentant MC	Présent
7	BOUMAZA KAMEL	Représentant MA	Absent
8	HARIATI MEHDI	Représentant MA	Présent
9	SARI TOUFIK	Chef du Département	Présent
10	BAAZIZ ABDELHALIM	Responsable de filière (invité)	Présent
11	MENDJEL MEHDI	Invité	Présent

1. Étude des dossiers de soutenance en doctorat

Un seul dossier de soutenance de thèse de doctorat en science a été introduit au comité scientifique. Ci-dessous, le détail du dossier :

Soutenance Doctorat en science

Candidat : Ghanem Nabil

- **Département :** Informatique
- **1er Année d'Inscription** : 2011
- **Diplôme** : Doctorat en science**.**
- **Thème** : Qualité de service dans les réseaux mobiles ad-hoc
- **Titre de la publication :** Energy Consumption Balancing in OLSR Ad Hoc Wireless Routing Protocol
- **Nom du journal** : Applied Mathematics & Information Sciences
- **ISSN (on line) :** 2325-0399
- **Éditeur :** Natural Sciences Publishing
- **Bases d'indexation** : Scopus
- **H index** : 40
- **Impact Factor** : /
- **Auteur et co-auteurs de la publication :**,
- **Date de soumission de l'article :** 08/06/2015.
- **Date d'acceptation de l'article :** 03/08/2016.
- **Date de parution de l'article :** 01/09/2016.

M. Ghanem Nabil a réintroduit au CSD son dossier de soutenance de doctorat pour la deuxième fois suite à un avis défavorable émanant de l'un des examinateurs composant son jury de soutenance proposé. Un seul rapport d'expertise a été remis dans les délais impartis.

Avis du CSD : Afin de vérifier les dires de l'examinateur, les membres du CSD ont décidé de désigner des experts extra-universités pour étudier la production scientifique du candidat versée dans son dossier. Les membres du CSD ont étudié aussi la composition du nouveau jury proposé et recommandent son renforcement par des membres ayant des compétences dans le domaine.

Composition du Jury :

Qualité	Grade	Nom	Prénom	Rattachement
Président	Pr.	Azizi	Nabiha	Université d'Annaba
Rapporteur	Pr.	Belleili	Habiba	Université d'Annaba
Examinateur	MCA	Bencheriet	Chemesse Ennehar	Université de Guelma
Examinateur	MCA	Brahimi	Said	Université de Guelma

2. Validation des jurys de soutenance des projets de fin de formation en Master – 2021/2022

Les membres du CSD ont étudié, en présence du responsable de la filière informatique, la composition des jurys de soutenance des projets de fin de formation en Master pour l'année universitaire 2021-2022. Les jurys de soutenance (spécialité : SEM, GADM, IATI, RSI, SID, ILC) (cf. annexe) ont été validés.

3. Résultats d'expertise des polycopiés des supports de cours

Candidat: Mahnane Lamia

Support de cours :

Intitulé de la matière : Introduction aux Systèmes d'Information et Bases de Données
Le cours est destiné aux étudiants en L3 – Filière Mathématique appliquée.
Semestre : S5.

Deux avis favorables émanant des deux experts :

1. Pr. Bouhadada Tahar (université Badji Mokhtar Annaba)
2. Dr. Hafed Zarzour MCA (université de Souk-Ahras).

Le CSD a émet par conséquent un avis favorable concernant le polycopié de cours.

Candidat: Layachi Soumaya

- Support de cours :
- Intitulé de la matière : Génie Logiciel
- Le cours est destiné aux étudiants en L3, Filière Informatique
- Semestre : S5.

Le CSD a reçu les deux rapports d'expertises établis par les deux experts. L'un des deux experts a émet un avis favorable sous réserve de modification. Le CSD se prononcera suite à la levée des réserves par la candidate.

La séance était levée à 15h00.

Pour le Conseil Scientifique du Département

/Le secrétaire de la séance du CSD
Dr. Hariati Mehdi

/Le Président du CSD